

Soumission mais pas subordination



Bonjour Mon ami(e),

« *Tous dans vos rapports mutuels, revêtez-vous d'humilité.* » ([1 Pierre 5.5](#))

« *Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Christ.* » ([Éphésiens 5.21](#))

Dans Galates 2.9/10, nous voyons en quels termes de respect et de soumission réciproque, les apôtres fonctionnaient.

Relevons que les premiers apôtres (regardés comme des colonnes), ne dominent en rien les nouveaux venus (Barnabas et Paul). Ils ne mettent pas en avant leur primauté, leur place de colonnes, ils donnent la main d'association, et ils ne donnent pas des ordres, ils ne font que des recommandations. Les « nouveaux venus », se soumettent de bon cœur, en faisant non ce qui leur a été ordonné mais ce qui leur a été recommandé.

Nous ne pouvons pas dire que les premiers apôtres ordonnèrent à Barnabas et à Paul ce qu'ils avaient à faire ou à dire. De même ils n'établirent pas, par une quelconque ordination, Barnabas et Paul dans une fonction apostolique.

Les premiers apôtres ne font que confirmer ce que le Saint-Esprit a déjà effectué.

Jamais les apôtres n'ont investi, d'une manière autoritaire, qui que ce soit, d'un certain pouvoir.

Dans Actes chapitre 6, c'est l'Église, qui sur des critères précis, choisit les diacres. Les apôtres ne font qu'accompagner ce choix en imposant les mains à ces diacres. Dans Actes 20.28, Paul rappelle que les anciens d'Éphèse ont été établis dans leur service par le Saint-Esprit : « Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques » ([Actes 20.28](#)).

Les anciens n'ont pas été ordonnés par les apôtres, c'est le Saint-Esprit qui les a établis, et les apôtres n'ont fait que les recommander à la grâce de Dieu. Versets 30/32 : « ... Et maintenant je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à celui qui peut édifier et donner l'héritage avec tous les sanctifiés. »

Nous voyons quel esprit animait le cœur de l'apôtre Paul (il les a exhortés avec larmes), il ne leur imposait rien mais il cherchait à les persuader. Il ne les dominait pas de son « autorité apostolique », en leur enjoignant des ordres, non, il cherchait à gagner leur cœur.

Une recommandation peut être reçue et observée dans un esprit de soumission volontaire. Un ordre doit être exécuté là où existe la subordination.

Nous ne voyons nulle part, dans le Nouveau Testament, que les apôtres aient exigé la subordination des églises, des anciens, des diacres. Ils fonctionnaient dans un esprit de soumission mutuelle, mais pas dans un fonctionnement d'autorité hiérarchique.

Soumission réciproque et volontaire, oui ; subordination hiérarchique, non.

Ma prière en ce jour :

Seigneur, apprends-nous à vivre dans l'Église des relations apaisées, où la soumission réciproque en est le moteur. Que tout esprit de domination et de contrôle des autres soient bannis. Amen!

[Paul Calzada](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com